



Conseils pour accueillir l'espèce et bien cohabiter



● **Laisser un accès** (même restreint) aux dépendances durant la période de présence des hirondelles.



Aménagements

← Aménagement d'une lucarne en hauteur (taille d'au moins 10 cm de haut sur 30 cm de large), ce qui empêchera par ailleurs l'accès à la faune domestique (chat), redoutable prédateur de jeunes hirondelles au moment de leur envol.

(VOIR FICHE PRÉDATION DU CHAT)

Samy MEZANI

● **Les poutres** doivent présenter une certaine rugosité pour que le nid s'y accroche. Ajouter quelques éléments de fixation pour faciliter la construction des nids (clous, chevilles ou planches) ou bien installer un nichoir en cas d'absence de support favorable. Le nichoir peut même être construit.

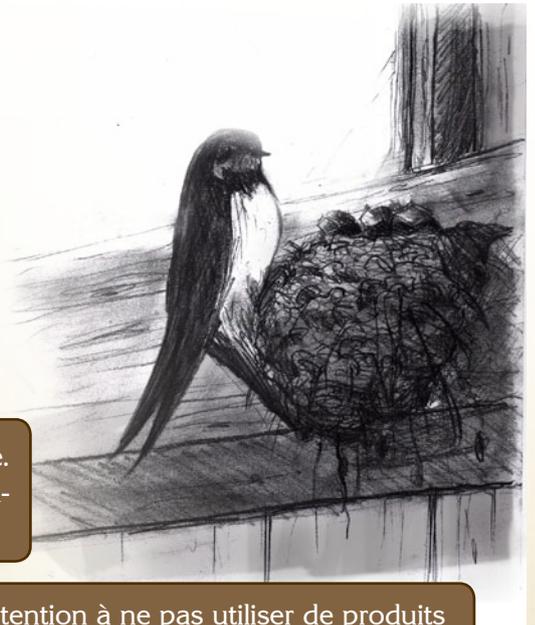
(VOIR FICHE TECHNIQUE CONSTRUCTION DE L'APNEB OU BIEN ICI)

Résoudre les désagréments

En cas de nuisances liées aux salissures par les fientes, disposer selon la position du nid une bâche ou une planchette en bois dessous. (VOIR FICHE HIRONDELLE DE FENÊTRE)



Veiller à ne pas détruire les nids d'une année sur l'autre. Elles auront plus de chance de revenir les occuper l'année suivante et gagneront du temps à leur arrivée.



Attention à ne pas utiliser de produits toxiques pour l'entretien des poutres et de la charpente.

Autour de la maison

Maintenir des zones à proximité où elles pourront trouver la boue nécessaire à la fabrication de leur nid (flaque et mare) et réduire au maximum l'emploi de produits phytosanitaires pour assurer leur ressource alimentaire.

Travaux

En cas de travaux sur les bâtiments fréquentés par les hirondelles, préférer les périodes en dehors de la nidification (septembre à mars). (VOIR FICHE DÉPENDANCES)

Si les nids ou leurs accès ne peuvent pas être conservés, des mesures permettent de **compenser leur destruction** comme la pose de nichoirs. Une demande de **dérogation** doit être remplie en cas de destruction ou de dérangement. **DES ESPÈCES PROTÉGÉES** OU **D'HABITAT D'ESPÈCES PROTÉGÉES**. POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LA DÉMARCHE, VOIR **ICI**.

Jeune hirondelle tombée du nid, que faire ?

(VOIR FICHE JEUNES TOMBÉS DU NID ou CONTACTEZ NOUS)

N'hésitez pas à contacter les associations relais en Bourgogne, ICI !

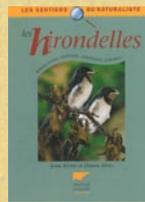
Pour en savoir plus...



Les hirondelles et martinets de Bourgogne. EPOB



Aidons les martinets et les hirondelles. Les cahiers techniques de la gazette des terriers. Clubs CPN



Les hirondelles. Jean Sériot et Diana Alvès. Delachaux et Niestlé



La Nature sur le pas de la porte. Bourgogne-Nature Junior n°4. Bourgogne-Nature

Cette fiche technique est réalisée par :



BOURGOGNE-NATURE
Maison du Parc
58230 Saint Brisson
03 86 78 79 72
contact@bourgogne-nature.fr



EPOB
Espace Mennetrier
Allée Célestin Freinet
21 240 TALANT
03 80 71 33 10
federation.ornithologie@epob.fr

